

RECOMMANDATION UIT-R V.665-1*

UNITÉ D'INTENSITÉ DU TRAFIC

(1986-1990)**

L'Assemblée des radiocommunications de l'UIT,

considérant

- a) que, dans les textes de l'UIT-T concernant l'exploitation et la tarification dans le service téléphonique, ainsi que dans les textes de l'UIT-R concernant les transmissions radiotéléphoniques (par exemple, faisceaux hertziens de téléphonie et service mobile maritime radiotéléphonique), il est question de «l'intensité de trafic» et de l'unité dans laquelle on l'exprime, et qu'avec le développement des télécommunications, cette grandeur et son unité deviendront de plus en plus employées;
- b) que la Recommandation UIT-T E.600 définit l'erlang comme unité de trafic;
- c) que le Chapitre 715 du Vocabulaire électrotechnique international (VEI) (Réseaux de télécommunication, télétrafic et exploitation) définit la grandeur «intensité de trafic» et son unité «erlang» d'une manière compatible avec l'UIT-T,

recommande à l'unanimité

1. que, l'*intensité de trafic* soit le *nombre* des ressources simultanément occupées d'un ensemble de ressources***;
2. que l'*erlang* soit l'unité de trafic correspondant à l'occupation d'une seule ressource;
3. que le symbole E soit utilisé pour représenter l'erlang.

Note 1 – Le nom d'erlang a été donné à l'unité de trafic en 1946 par le Comité consultatif international téléphonique (CCIF), en hommage au mathématicien danois A. K. Erlang (1878-1929), qui avait été le fondateur de la théorie du trafic en téléphonie.

* Voir aussi la Recommandation UIT-T B.18 (1993).

** Cette Recommandation a été mise à jour en 1997 pour des raisons d'ordre uniquement rédactionnel.

*** On désigne par le terme «ressource» toute entité définissable matériellement ou intellectuellement dont l'utilisation et l'état peuvent être à tout instant déterminés sans ambiguïté, par exemple, un circuit de télécommunication, un commutateur, une ligne d'abonné.